

Il s'avère que les conditions liées au déconfinement seront plus compliquées qu'il n'y paraît... Plusieurs instituts et autres universités se sont penchés en Suisse sur ce sujet délicat. Il est illusoire de vouloir déconfiner à grande échelle il faudra trouver l'adéquation idéale entre la reprise sectorielle et le contrôle strict du risque (port de masque non obligatoire mais avec le respect de la distanciation sociale et de l'hygiène des mains). Le Conseil Fédéral a fixé le calendrier et l'on s'achemine vers une ouverture en plusieurs vagues tout en fixant le tempo avec une solution bien vaudoise (M. Berset dixit) « aussi rapidement que possible, mais aussi lentement que nécessaire... » :

→ **la 1^{ère} dès le LU 27.04.** limitée au secteur de la santé pour toutes les interventions, du commerce au sens large, au service à la personne (dentistes, physiothérapeutes) y compris les salons de coiffure, fleuristes, jardinerie, fleuristes, d'une manière générale tous les prestataires de services.

→ **La 2^{ème} dès le LU 11.05.** : toutes les écoles obligatoires accompagnées des transports par secteurs spécifiques concernés.

→ **Et la 3^{ème} dès le LU 08.06.** : les écoles professionnelles et du secondaire ainsi que les hautes écoles et tous les secteurs liés à la Culture et loisirs, finance et administration, l'ensemble des transports. La branche de la gastronomie devra encore patienter et élaborer des plans pour une couverture progressive.

Il s'agit bien de grandes lignes stratégiques qui peuvent être adaptées selon les événements. En complément de ces différentes reprises d'activités, le CF souhaite que l'accent soit porté sur les tests d'infection (lié au virus proprement dit) et sérologique (lié au test des anticorps témoins de l'immunité après l'infection). Voilà un peu dans les grandes lignes ce qu'il faut bien comprendre sans être des spécialistes ou autres experts...

Une dernière chose encore, avant de passer la parole à nos « actifs », comment ne pas stigmatiser l'attitude déplorable du Président Trump (il n'en est de loin pas à sa 1^{ère}...). Il n'a pas trouvé mieux que de désigner la Chine comme bouc émissaire à la faillite de sa mauvaise gestion de cette catastrophe sanitaire, en supprimant la contribution américaine à l'OMS. Il estime cette institution trop sino-centrique, il a peut-être raison sur le fond, mais je ne trouve pas cette attitude très élégante dans les circonstances actuelles...

Aujourd'hui, je donne la parole à :

Stéphane Pommaz, notre Président : mais cette fois simplement pour rappeler à tous les membres que la collecte des habits se poursuit et il propose notamment aux « vulnérables » une tournée « pas-de-porte », réalisée par les « actifs » pour récolter les sacs et passer quelques minutes avec eux, en respectant les règles d'hygiène et en partageant, si l'endroit le permet, un petit verre de Chasselas... Un bus d'entreprise sera mis à disposition pour effectuer ces tournées... *Pour celles et ceux qui ont des sacs à transporter merci de me contacter (portable 078/608.85.11 et/ou mail jcc@bluewin.ch).*

Mathias Schmid : qui gère un centre d'impression - atelier multicop (traçage de plans – copies et scans grand format – affiches etc.) à Vevey qui a fait preuve d'une belle créativité en matière de communication... si vous prenez contact avec lui par mail voici sa réponse :

« Fermeture de notre atelier au public mais continuité de notre activité »

A notre chère clientèle,

*Pour faire suite aux dernières mesures prises par le Conseil fédéral, **notre atelier est fermé au public**, à compter de ce jour et jusqu'à nouvel ordre.*

Cependant, comme l'arrêté cantonal nous l'autorise, "le commerce en ligne et la livraison à domicile sont autorisés", **nous continuons notre activité**. Notre **service de livraisons** s'occupera de **déposer vos commandes** au pied de votre porte, ou selon vos indications, pour autant qu'elles respectent les **normes d'hygiène** et de **distance sociale**. Si vous désirez nous **confier des travaux** à exécuter, merci de nous appeler au **021 921 14 33**, nous conviendrons ensemble de la meilleure réception, pour le **confort** et la **sécurité** de tous.

En cette situation de crise sanitaire profonde, nous vous adressons notre soutien et vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, de garder une **bonne santé**.

Bien cordialement. **Mathias Schmid**

Voilà une façon originale de garder le contact avec sa clientèle. Néanmoins, je l'ai appelé pour avoir son feeling sur la situation de son atelier durant ces périodes délicates. Il m'a confirmé que dans son secteur de la déco-publicitaire, il a peu de clients dans l'événementiel et qu'il collabore plutôt avec les institutions. Bien qu'il ait été touché par la fermeture provisoire de certains chantiers importants, il ne se plaint pas trop de sa situation en regard à d'autres secteurs de l'économie. Il profite de faire quelques rattrapages avec des services personnalisés (*en relation avec cette communication bien appréciée par sa clientèle*), de se mettre tout simplement à jour et de penser à se réorganiser pour le futur.

Angelo Giuliano – Administrateur de Chevalley Transports à Chernex : Il a constaté un net ralentissement des activités dans les services déchetterie, bennes à verres etc, et notamment par l'arrêt de gros chantiers communaux. Dès les 1ers jours, il a pu gérer son effectif équivalent à 14 employés/plein temps, par un chômage technique (via les RHT) pour compenser la réduction de l'activité, au début entre 20 et 30% de travail effectif. Ce dernier se situe aujourd'hui à 40%.

Il souligne que les mesures de soutien à l'économie ont parfaitement fonctionné, en plus du chômage partiel, il a bénéficié dans les 48 heures d'un crédit relais auprès de sa banque à zéro % pendant une année. Il a également obtenu des arrangements avec certains créanciers, la SATOM et le Service des Automobiles à Lausanne, en relation avec le dépôt provisoire des plaques pour certains des 11 camions qui représentent le parc de l'entreprise. Il pense que l'exercice 2020 sera fortement pénalisé par cette situation et souhaite que les mesures du CF puissent se mettre en application régulièrement, tout en gardant l'équilibre entre l'urgence sanitaire et le défi économique.

En conclusion, je rappelle aux vulnérables la décision du CF : ils sont autorisés à reprendre le travail si c'était nécessaire... pour autant qu'il ne prenne pas la place d'un chômeur !...

Bonne semaine à vous avec toute mon amitié.

Jean-Claude

Comment faire ???

Bon, si j'ai bien compris, tant qu'on ne l'a pas attrapé on n'est pas immunisé, et tant qu'on n'est pas immunisé on est confiné, et on est confiné pour ne pas l'attraper ..

